

DS153 - Mobilité internationale des salariés : réglementations sociales et fiscales

Inter

Thématique(s)

Droit social

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

Dans un contexte réglementaire en constante évolution, la gestion du personnel en mobilité requiert plus que jamais des connaissances et des pratiques spécifiques.

Cette gestion des détachés expatriés doit en effet prendre en compte des situations nouvelles (sécurité, déplacement dans un pays sans changement de résidence, travail dans plusieurs pays, etc...) et combiner une triple approche : droit du travail, protection sociale et droit fiscal.

Programme

1. DROIT SOCIAL

- Détermination de la loi du contrat : respect des dispositions impératives de la loi locale
- Détermination de l'employeur : enjeux et critères
- Clauses de mobilité : conditions de validité et limites
- Statut du salarié mobile : conventions collectives, intéressement et participation, bénéfice des oeuvres sociales et comité d'entreprise
- Rédaction du contrat de travail : analyse d'un projet de contrat d'expatriation
- Fin du déplacement à l'étranger : réintégration, rupture après ou avant retour

- Juridiction compétente : règles françaises et conventions internationales (Convention de Bruxelles, Convention de Lugano, règlements européens)

2. PROTECTION SOCIALE : DETERMINATION ET OPTIMISATION

- Comprendre les mécanismes juridiques en droit de la sécurité sociale : détachement ou expatriation ; impact des conventions internationales de sécurité sociale ; détachement « interne »
- Retraite, prévoyance, chômage : identifier les conséquences en matière d'affiliation et de versement des cotisations (montant et assiette)
- Savoir utiliser les paramètres en place : comparer coûts et prestations entre pays d'origine et pays d'accueil
- Mettre en place des régimes d'assurance privée appropriés en prévoyance et frais de santé ; « pooling »

3. DROIT FISCAL

- Rappel des principes généraux de territorialité en matière d'impôt sur le revenu tant en France qu'à l'étranger : incidence des conventions internationales.
- Description du régime fiscal Français :
 - Modalités d'imposition ; assouplissements récents : exonération des primes d'expatriation ; déductibilité de certaines cotisations sociales versées à des régimes étrangers.
 - Particularités : Imposition minimale, PEA, crédits d'impôt, stock options, taux effectif d'imposition.
- Formalisme :
 - Déclaration des revenus, cas des départs et arrivées en cours d'année.
 - Paiement de l'impôt (retenue à la source, mise en recouvrement d'un rôle...)

Public concerné

- DAF / RAF
- Directeur d'association
- Directeur d'établissements de santé
- Dirigeant - Chef d'entreprise
- DRH / RRH
- DSI
- Fonction achat
- Fonction commercial - Export - Marketing
- Fonction juridique et contentieux
- Fonction paye

- Ingénieur R&D
- Responsable Sécurité-Prévention

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et surtout approche pratique.
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par FIDAL FORMATION.

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.